



ffgolf®

Règlement du tournoi 3^{ème} Grand Prix du Lac d'Annecy

Samedi 09 et Dimanche 10 Juin 2018

Reconnaissance offerte à 5 jours avant l'épreuve, **hors week-end**

TERRAIN

Golf du Lac d'Annecy, Parcours 18 trous
Épreuve non-fumeur (cigarettes électroniques incluses)

FORMULE DE JEU

Stroke-Play : 36 trous sur 2 jours (18 trous par jour)

OUVERTE à

Tous les licenciés ayant un **certificat médical à jour** et s'étant acquittés de leur « **droit de jeu fédéral** », plus les wild-cards attribuées par la Ligue, le Département et le Club.

CHAMPS DES JOUEURS ET INSCRIPTIONS

Le nombre maximum de joueur admis est fixé à 120, dont 27 Dames.
La sélection des joueurs se fera d'abord en fonction du classement à l'ordre du Mérite National le plus récent, puis en fonction de l'index.
Les inscriptions sont faites individuellement à l'aide de la fiche ci-jointe accompagnée du règlement, et au plus tard le **Jeudi 24 Mai 2018**.

HEURES ET TIRAGE DES DEPARTS

1^{er} tour : premier départ 07h30*, dernier départ 14h50 (toutes les 11 min)
2^{ème} tour : premier départ 07h30*, dernier départ 14h50 (toutes les 11 min)
Les départs sont faits suivants les recommandations de la Ligue.

MARQUES DE DEPARTS

Dames : marques bleues (repère IV)
Messieurs : marques blanches (repère II)

DEPARTAGE(S)-QUALIFICATION

1^{er} tour : Classement brut provisoire.
2^{ème} tour : Edition d'un classement brut cumulé sur les deux tours.
Départage pour la 1^{ère} place : play-off en stroke-play trou par trou sur les trous 9 et 1.

Départage pour les autres places : sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17^{ème}, 16^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, ...) seront comparés (cf VADEMECUM)

TROPHEE

Dans chaque catégorie :

1 trophée brut Messieurs & 1 trophée brut Dames

FORFAITS

Le joueur pourra annuler sa participation jusqu'au **Mardi 05 Juin 2018 à 12h00**; après cette date, les droits d'inscriptions ne seront plus remboursés.

REMISE DES PRIX

Dimanche 10 Juin 2018, 15 mn après le retour de la dernière partie.

COMITE DE L'EPREUVE

Responsable de la commission sportive : Mr Grégory DEGLISE-FAVRE

Directeur du Golf : Mr Yannick PARA

Arbitres : Mr DALLA PIETRA Luc, Mr LEBLANC Patrick

Organisateur d'épreuve de Club : Mme Agnès TILLIER

Les informations ci-dessus sont extraites du Règlement du Cahier des Charges des « GRANDS PRIX » de la Fédération Française de Golf.

** en fonction des conditions météorologiques.*